

# PROTOCOLE SANITAIRE ACCUEIL PERISCOLAIRE DES CALLUNES



*Novembre 2020*

## **INTRODUCTION**

Depuis le 12 mai 2020, la réouverture des accueils collectifs de mineurs est possible et intervient de manière progressive. Les conditions imposées par le protocole sanitaire nous obligent à adapter la capacité d'accueil des enfants.

Le contexte particulier que nous vivons actuellement nous oblige à modifier nos modes de fonctionnement afin de respecter les nouvelles normes sanitaires rendues nécessaires par le Covid-19, en conformité avec les recommandations édictées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 35.

Malgré les circonstances exceptionnelles que nous vivons, sachez que nous accueillerons vos enfants dans les meilleures conditions possibles et ferons en sorte qu'ils vivent pleinement ces moments grâce à des activités éducatives épanouissantes et adaptées à la situation.

### **L'organisation mise en place permettra de :**

- Assurer l'accueil des enfants
- Procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des locaux,
- Assurer le respect des gestes barrières,
- Une adéquation avec le protocole de l'Education Nationale
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Maintenir la cohérence éducative et le lien avec les services de la commune
- Conserver une communication et des liens étroits avec les familles
- Proposer à votre ou vos enfant(s) un temps éducatif, ludique et de qualité dans le respect des consignes sanitaires édictées.

## **PUBLICS ACCUEILLIS**

L'accueil périscolaire des Callunes est ouvert aux enfants scolarisés dans le groupe scolaire des Callunes (maternelle et élémentaire) de Guichen. Nous accueillons les enfants de la petite section de maternelle au CM2.

## **INSCRIPTIONS**

Il n'y a pas de d'inscriptions à effectuer en amont de l'accueil. Les enfants se présentent aux heures d'APS et sont accueillis directement. Un dossier doit cependant être remis au bureau du CLAD Ufcv à la mairie de Guichen.

## **ACCUEIL MATIN / SOIR**

Les horaires de l'accueil de loisirs sont les suivants:

- \* 7h10-8h30: accueil du matin
- \* 16h30-19h: accueil du soir

Afin de limiter le brassage, les enfants sont répartis par groupe de classe. Une salle d'activité est prévue pour les enfants de maternelle et une autre pour les enfants d'élémentaire. Ces derniers sont séparés en deux groupes : CP CE1 CE2 / CM1 CM2.

Accueil du matin : Les parents ne peuvent plus entrer dans le bâtiment, ils accompagnent les enfants à l'entrée de l'école côté élémentaire. Les enfants rentrent ensuite dans la salle APS seuls. Ils se présentent, vont déposer leurs affaires dans le couloir puis se lavent les mains avant de rejoindre leur salle.

Accueil du soir : Les enfants se lavent les mains, viennent voir l'animateur qui effectue le pointage et vont s'installer à la table qui leur est attribuée. Les parents se présentent à l'entrée de l'école et attendent l'arrivée d'un personnel de l'accueil qui se chargera de faire venir l'enfant.

## **CONDITIONS D'ORGANISATION DES ACTIVITES**

Les activités, y compris les activités physiques et sportives, seront organisées dans l'enceinte ou à proximité immédiate du bâtiment qui les reçoit. Les activités seront organisées par petits groupes.

Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

Le matériel utilisé est désinfecté ou mis en quarantaine.

La mise à disposition d'objets (pinceaux, feutres, ballons, jouets, livres...) est possible. Un lavage de mains régulier est demandé.

Des activités adaptées à tous et respectant les gestes barrières et la distanciation physique sont proposées :

- Activités d'expression : théâtre, création d'histoire, jeux de mimes, expression corporelle, chants...
- Activités scientifiques : électricité statique, l'encre invisible, le sel...
- Activités manuelles, artistiques et culturelles : origami, pixel art, graff, paper art, fresque...
- Activités physiques : jeux de plein air, orientation, balade, jeux d'adresse...
- Activités de logique : jeux de stratégie, enquête policière, jeux de société, casse-tête, puzzle, escape game individuel...

## **LIEUX D'ACTIVITES**

Groupes d'enfants	Batiments	Salles	Espaces extérieurs
<b>Maternelles</b>	Ecole	Salle d'APS ½	Cour maternelle
<b>Elémentaires</b>	Cantine	Réfectoire	Cour élémentaire

## **LE GOUTER**

Le goûter est fourni par les parents. Les enfants sont répartis par classe autour des tables afin d'éviter le brassage.

## **LA PRISE DE TEMPERATURE**

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant(s), il appartient aux parents de prendre sa (leur) température avant le départ pour l'accueil périscolaire. En cas de symptômes (maux de ventre, maux de tête, mal de gorges ou encore toux) ou de fièvre (+ de 37,8°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil périscolaire.

## **« MESURES PROTECTRICES » : INFORMATION, SENSIBILISATION ET SIGNALISATION**

Le port du masque est obligatoire pour nos équipes d'animation et pour les enfants à partir de 6 ans.

Le lavage des mains est régulier et effectuée dès l'entrée dans les bâtiments et à chaque changement de lieu. Un évier, du savon et de l'essuie mains jetable sont accessibles sur le site.

Les zones contacts sont désinfectées toutes les deux heures (interrupteur, tables, poignet de portes ...)

Le matériel utilisé est mis de côté 24h et/ou est désinfecté.

Avant l'ouverture de l'accueil à 7h10, les lieux de vie auront été aérés pendant au moins 15 minutes. Cette aération est répétée toutes les deux heures dans chaque salle.

## **EN CAS DE SUSPICION OU DE CAS AVERE DE COVID-19**

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque pédiatrique. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile

## **CONTACTS ET INFORMATIONS**

CLAD UFCV Guichen :  
02-99-57-06-43

Rémi VERDIER, directeur Accueil périscolaire des callunes  
06 63 10 99 51